



PERSONNES ARRETEES ET DETENUES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE JUILLET 2025

Plus de 140 ressortissants congolais arrêtés arbitrairement en commune de Cibitoke de la province Bujumbura

Entre le 14 juin et le 3 juillet 2025, plus de 140 citoyens congolais ont été appréhendés dans la commune de Cibitoke, au sein de la province Bujumbura. Ces individus se trouvaient incarcérés dans les cellules du marché moderne, au poste de police de Rugombo, ainsi qu'au commissariat de police de Rukana et celui de Cibitoke. Originaires de Bukavu et Kamanyola, en République Démocratique du Congo (RDC), ils ont été interpellés après avoir traversé la rivière Rusizi pour pénétrer sur le sol burundais. Selon une source locale, ces arrestations ont été menées par des membres de la milice Imbonerakure, liée au parti Cndd fdd, en coordination avec les forces de sécurité présentes à la frontière.

La majorité des personnes arrêtées, principalement de jeunes hommes, étaient en transit vers Uvira, Masisi, Kongolo, Lubumbashi, Kalemie et Moba, en raison de l'impossibilité d'utiliser la route d'Uvira, actuellement sous le contrôle du mouvement rebelle M23. D'après la même source, les arrestations ont été basées sur des accusations sans fondement de complicité avec le M23, uniquement en raison de leur provenance géographique. Les détenus rapportent avoir été dépouillés de leurs biens personnels (vêtements, argent, objets de valeur), certains affirmant avoir perdu jusqu'à 2 000 dollars américains.

Des allégations de mauvais traitements, d'agressions physiques et de privation de nourriture ont été évoquées. Les conditions de détention ont été qualifiées d'insalubres, surpeuplées et inappropriées pour accueillir des personnes non accusées de crimes. Les détenus indiquent également qu'ils ont été privés d'accès à une assistance légale et médicale, et qu'ils n'ont reçu aucune information officielle concernant les raisons de leur détention.

Toutefois, le 3 juillet 2025, ces ressortissants congolais ont été relâchés sans procès ni compensation, après un séjour de trois semaines en détention. Cependant, leurs affaires personnelles confisquées ne leur ont pas été restituées. Les personnes libérées expriment désormais un besoin urgent d'aide humanitaire, ainsi qu'une sécurisation de leur réinsertion ou de leur retour vers leur pays d'origine afin de retrouver leurs proches. Les autorités locales, en collaboration avec les services de sécurité, ont confirmé ces arrestations qu'elles justifient par des mesures de prévention contre des risques sécuritaires présumés. Selon leurs déclarations, l'entrée de ces personnes venant de Kamanyola, une région

influencée par le M23, représentait un danger potentiel pour la sécurité nationale. Elles ont rappelé que la frontière est officiellement fermée et que tout passage irrégulier est passible de sanctions sévères.

Une femme arrêtée arbitrairement sur la colline Mboza, zone Ruyaga, commune Mugere de la province Bujumbura

Une information que la ligue des droits de l'homme ITEKA a reçu en date du 4 juillet 2025 indique que la nommée Glorioso NTAHIRAJA, originaire de la colline Mboza, Zone Ruyaga, Commune Mugere, de la Province de Bujumbura a été arrêtée arbitrairement et est actuellement détenue au cachot du Parquet de Kabezi. Mère de six enfants, Glorioso était mariée à Dieudonné Nshimirimana.

Selon les témoignages des habitants de cette colline, le foyer de Dieudonné et Glorioso connaissait depuis un certain temps une mauvaise entente, car Dieudonné cherchait sans cesse à expulser son épouse dans le but de se marier à une autre femme. Il a tout fait pour maltraiter Glorioso afin qu'elle parte d'elle-même, mais elle a enduré toutes les violences et est restée à élever leurs six enfants.

Lorsque Dieudonné a constaté que ses tentatives pour se débarrasser d'elle avaient échoué, il a fini par l'abandonner avec leurs six enfants, et s'est exilé en République Démocratique du Congo.

Après toutes ces souffrances, certains membres de la famille de Dieudonné ont continué à chercher un moyen de faire emprisonner Glorioso. Le 20 juin 2025, elle a puni sa fille pour une faute commise et juste après cela, elle a été arrêtée arbitrairement sous l'accusation d'avoir voulu tuer son enfant, bien qu'elle ait expliqué qu'il s'agissait simplement d'une punition parentale habituelle. Le même jour, elle a été conduite au cachot de la Zone Ruyaga, et a été accusée de tentative de meurtre.

Le 2 juillet 2025, Glorioso Ntahiraja a été transférée de Ruyaga vers le cachot du Parquet de Kabezi, dans le but de faciliter son éviction définitive du foyer, comme cela était planifié depuis longtemps, selon la source locale.

Une personne arrêtée en commune Muramvya province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 06 juillet 2025 indiquant en date du 26 juin 2025 sur la colline remera, zone shombo commune muramvya, province Gitega, Butoyi Fulgence âgé de 37 ans, originaire de la colline Namande, zone Yanza, commune Nyabihanga, province Gitega et membre du parti UPRONA, a été arrêté par des Imbonerakure accusé d'avoir déchiré un drapeau du parti Cnnd-Fdd. Selon des témoins oculaires, un groupe de 6 Imbonerakure de la colline Remera conduit par Ngezahayo Venerand âgé de 31 ans, est venu chez lui avec un drapeau du Cnnd-Fdd déchiré et l'ont déposé dans son enclos. Selon les mêmes témoins, il avait maintes fois refusé d'adhérer à leur parti. Ils l'ont ainsi ligoté et l'ont amené avec le drapeau au commissariat communal de police de Muramvya où il est détenu depuis cette date.

Arrestations de 45 adeptes d'Eusébie en Commune Kirundo

Le 10/7/025 au quartier Nyange Bushaza, commune Kirundo, 45 adeptes de Euzébie dont 6 enfants, 35 femmes et 4 hommes ont été arrêtés par le Commissaire Provincial de la P.N.B où ils étaient enfermés pour leur prière pendant 7 jours. Ils ont été acheminés au cachot du Parquet Kirundo. Mais les 6 enfants ont été remis à leurs familles. Parmi ces fidèles, on cite Mme Buregeya du nom de Françoise qui a été arrêtée avec 2 enfants mais remis à leur père Buregeya, 3 enfants de Ninahaze Euphrem qui chaque fois son épouse Joyce gaspille de la richesse familiale pour appuyer ses compagnons et 1 fille de Gisuguru qui avait suivi sa mère.

Notons que jusqu'à aujourd'hui, c'est la 4^{ème} fois que cette équipe est arrêtée après Businde, Ngozi et Gatumba.